

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

N° 290 / Février 2020

PANORAMA DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE DANS LES COM DU PACIFIQUE EN 2018

Portrait

Le marché bancaire des COM du Pacifique, dont la structure a peu évolué sur les quatre dernières années, est organisé essentiellement autour des grands groupes bancaires hexagonaux et d'autres acteurs régionaux majeurs comme les banques relevant de la sphère publique (Banque Socredo en Polynésie française, Banque calédonienne d'investissement en Nouvelle-Calédonie).

Le produit net bancaire (PNB) des banques est en baisse en Nouvelle-Calédonie (-1,2 %) mais progresse de 7,3 % en Polynésie française. Les conditions d'exploitation présentent la même situation contrastée entre les deux géographies : -4,2 % en Nouvelle-Calédonie, +28,4 % en Polynésie française. Cette situation s'explique en Nouvelle-Calédonie par la progression des frais pour services extérieurs et les besoins des banques dans les domaines de la réglementation bancaire et la lutte anti-blanchiment. En Polynésie française, l'amélioration des conditions d'exploitation reflète la volonté des banques de contenir les charges d'exploitation. Toutefois, à 53,8 %, le coefficient d'exploitation calédonien est toujours plus favorable que celui de la Polynésie française (71,3 %), lequel s'améliore cependant pour la première fois depuis des années.

Le coût du risque augmente en 2018 en Nouvelle-Calédonie, absorbant 13,4 % du résultat brut d'exploitation. Sur la place polynésienne, le coût du risque contribue positivement au résultat de 1,4 milliard de XPF, car les pertes enregistrées sur les créances douteuses se sont avérées inférieures aux reprises de provisions. Par ailleurs, le résultat net agrégé des banques calédoniennes diminue de 12,9 % sur l'année et celui des banques polynésiennes de 8,5 %.

Les indicateurs de rentabilité des banques calédoniennes comme polynésiennes se détériorent donc globalement sur l'année.

Secteur bancaire en 2018 (tous établissements du secteur bancaire)

	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Wallis-et-Futuna	COM zone XPF	DCOM zone euro	France entière
Établissements du secteur bancaire (EB) de la zone d'émission	9	6	1	16	33	735
dont Établissements de crédit (EC)	4	3	1	8	17	342
Établissements de crédit spécialisés (ECS)	1	0	0	1	7	72
Sociétés de financement (SF)	4	3	0	7	11	175
Effectifs ⁽²⁾	1 258	1 049	11	2 318	6 201	408 941
Nombre de comptes ordinaires par habitant	0,88	0,77	0,44	0,82	0,92	1,22
Nombre de cartes bancaires par habitant	1,11	0,80	0,12	0,94	1,17	1,12
Nombre d'habitants par guichet bancaire ⁽³⁾	2 188	1 922	3 693	2 060	3 436	1 890
Nombre d'habitants par DAB/GAB	990	1 564	5 779	1 230	1 390	1 219
Encours de crédits (milliards de XPF) (4)	809	484	2	1 295	43 210	368 057
Encours de dépôts (milliards de XPF) (4)	807	575	6	1 388	35 687	423 176

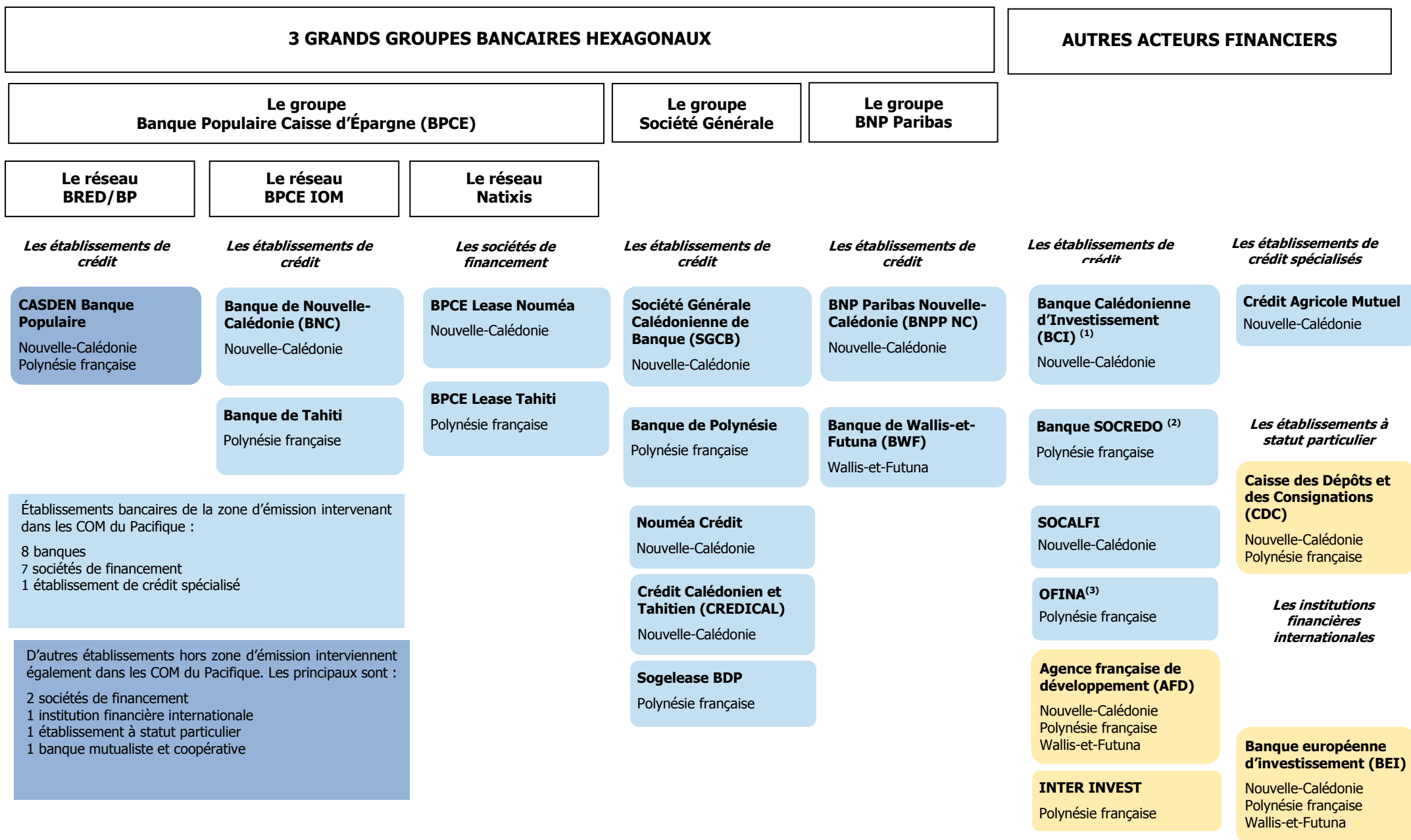
(1) Nombre d'établissements "France entière" : total des établissements bancaires agréés par l'ACPR en 2018 - Source des données : rapport d'activité 2018 de l'ACPR.

(2) Effectifs "France entière" : Source des données : BCE.

(3) Nombre d'habitants par guichet : guichets permanents et périodiques.

(4) COM zone XPF : tous EB de la zone d'émission. DCOM zone euro : tous EB installés localement. France entière : Données 2018. EC, ECS et SF uniquement.

Principaux établissements bancaires intervenant dans les COM du Pacifique en 2018



Établissements bancaires de la zone d'émission intervenant dans les COM du Pacifique :

- 8 banques
- 7 sociétés de financement
- 1 établissement de crédit spécialisé

D'autres établissements hors zone d'émission interviennent également dans les COM du Pacifique. Les principaux sont :

- 2 sociétés de financement
- 1 institution financière internationale
- 1 établissement à statut particulier
- 1 banque mutualiste et coopérative

Un secteur organisé autour des groupes bancaires hexagonaux et d'autres acteurs régionaux

Le paysage bancaire des COM du Pacifique, dont la structure demeure identique sur la période 2015-2018, est organisé essentiellement autour des groupes bancaires hexagonaux et d'acteurs régionaux dont le capital est partagé avec des collectivités locales :

- le groupe **Banque Populaire et Caisse d'Épargne** (BPCE), qui concentre 23,6 % des encours, est présent localement à travers la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC), ainsi que deux sociétés de financement, BPCE Lease Tahiti et BPCE Lease Nouméa, affiliées au réseau Natixis ;
- le groupe **Société Générale** (16,3 % des encours) est implanté localement via deux banques, la Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB) et la Banque de Polynésie, ainsi que trois sociétés de financement, le Crédit calédonien et tahitien (Crédical), Nouméa Crédit et Sogelease ;
- le groupe **BNP Paribas** (5,01 % des encours) intervient en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna à travers deux enseignes, la BNP Nouvelle-Calédonie et la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF) ;
- les **acteurs régionaux de la sphère publique**, ex-filiales de l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Socredo et sa filiale Ofina, société de financement, et la Banque calédonienne d'investissement (BCI), qui sont les deux banques les plus importantes de la zone d'émission.

D'autres enseignes non rattachées à ces groupes bancaires, ou seulement via des participations minoritaires, interviennent dans la zone monétaire du Pacifique : une société de financement, SOCALFI, filiale du fonds d'investissement américain CERBERUS, ainsi qu'un établissement de crédit spécialisé, le Crédit Agricole Mutuel en Nouvelle-Calédonie.

L'activité des banques installées localement est principalement orientée vers l'intermédiation bancaire, tandis que les activités de marché et de banque privée sont exercées dans l'Hexagone. Parallèlement, des établissements situés hors de la zone d'émission, en particulier l'AFD, la CASDEN et la CDC, interviennent, soit par le biais de représentations locales soit depuis l'Hexagone, essentiellement dans le financement des collectivités, des grandes entreprises et du logement. Au 31 décembre 2018, l'encours total des crédits consentis dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique s'élève à 1 775 milliards de XPF, en hausse de 3,4 % sur l'année. Près de 70 % de ces encours sont portés par les établissements bancaires locaux.

Même s'ils sont en augmentation, la densité des équipements bancaires ainsi que le taux de bancarisation restent en deçà des niveaux observés en France hexagonale, en raison du morcellement de leur territoire, ainsi qu'à Wallis-et-Futuna, dont l'économie reste encore traditionnelle, même si le territoire dispose désormais d'un deuxième distributeur de billets, à Futuna.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'ensemble des lois régissant le secteur bancaire en France est réuni dans un texte de référence unique, le Code monétaire et financier, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001. La législation bancaire applicable dans les COM du Pacifique relève de la compétence de l'État. Les établissements du secteur bancaire agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) relèvent depuis 2014 de l'un des statuts juridiques suivants :

- **Le statut d'établissement de crédit (EC)** : délivré à des entités qui effectuent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et de réception de fonds remboursables du public.
- **Le statut de société de financement** : délivré aux entités qui effectuent uniquement des opérations de crédit.
- **Le statut d'établissement de crédit spécialisé** : accordé aux ex-sociétés financières qui n'ont pas fait de demande d'agrément pour devenir des sociétés de financement et qui réalisent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et « d'émission continue d'obligations et d'autres titres comparables ».

Certains établissements ont des statuts qui ne relèvent d'aucun des trois statuts cités. Ainsi, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est un « établissement à statut particulier » et la Banque européenne d'investissement (BEI) est une « institution financière internationale ».

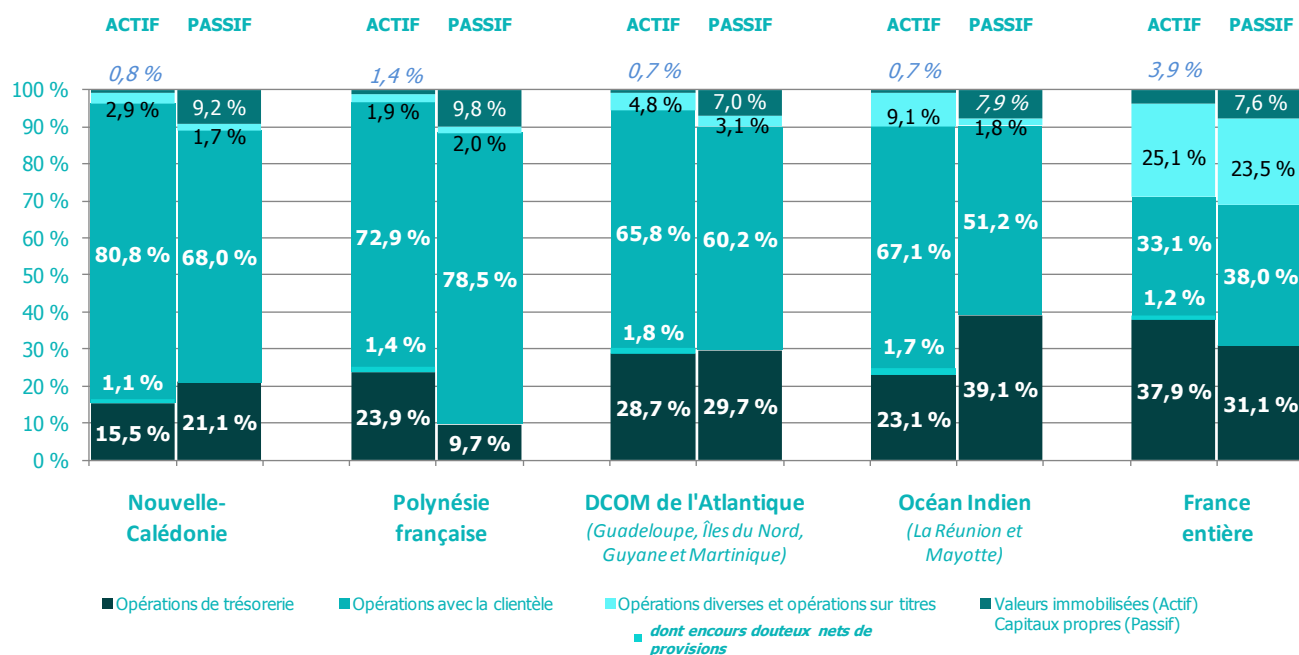
Une activité bancaire favorablement orientée en 2018

Cette partie du panorama repose sur l'analyse d'un échantillon de 7 banques : les quatre établissements de crédit de la Nouvelle-Calédonie et les trois établissements de crédit de la Polynésie française (cf. note méthodologique infra).

Une solvabilité satisfaisante comparée à l'ensemble de l'Outre-mer

L'activité des banques calédoniennes et polynésiennes est similaire, principalement tournée vers l'intermédiation, comme l'illustre la prépondérance des opérations avec la clientèle. Elle se distingue en cela assez nettement de ce qu'on observe s'agissant des banques hexagonales, pour lesquelles le poids des opérations de trésorerie et des opérations diverses et sur titres est beaucoup plus conséquent.

Décomposition du bilan des banques ultramarines en 2018



Le ratio des créances douteuses nettes sur les fonds propres augmente de 0,7 point en 2018, pour s'établir à 12 % en Nouvelle-Calédonie ; il demeure le plus faible de l'Outre-mer, reflétant la bonne qualité du portefeuille de la place. Compte tenu des cessions de créances intervenues et des efforts en matière de recouvrement, il s'améliore très sensiblement en Polynésie française, à 14,7 % (-3,3 points) et reste également inférieur à celui enregistré pour les DCOM de l'Atlantique et l'océan Indien. Ces taux restent malgré tout très supérieurs à ceux observés dans l'Hexagone.

Solvabilité

	2015					2018				
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DCOM de l'Atlantique	Océan Indien	France entière ⁽¹⁾	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DCOM de l'Atlantique	Océan Indien	France entière ⁽¹⁾
Fonds propres ⁽²⁾ / total bilan	9,1 %	10,4 %	7,6 %	8,8 %	7,5 %	9,2 %	9,8 %	7,0 %	7,9 %	7,7 %
Créances douteuses nettes / FP ⁽²⁾	11,4 %	35,8 %	26,1 %	15,5 %	6,9 %	12,0 %	14,7 %	25,2 %	22,0 %	5,7 %

(1) France entière : créances douteuses nettes hors crédit-bail et locations simples.

(2) Les fonds propres incluent le résultat net de l'exercice.

Le niveau des fonds propres au regard du total de bilan augmente de 0,2 point à 9,2 % en 2018 en Nouvelle-Calédonie, l'augmentation des capitaux propres ayant globalement été proportionnelle à celle du bilan. En Polynésie française, il diminue de 0,2 point à 9,8 %, la taille du bilan ayant augmenté plus rapidement que les capitaux propres.

Des résultats en baisse et une situation du cout du risque contrastée dans la zone d'émission

Un PNB en recul en Nouvelle-Calédonie et en progression en Polynésie française

En Nouvelle-Calédonie, le PNB des banques locales diminue légèrement en 2018, après 3 ans de stabilité, pour s'établir à près de 32 milliards de XPF. Celui des banques polynésiennes augmente de 7,3 % en 2018, après 7 années de baisse consécutives.

Principaux soldes du compte de résultat

Nouvelle-Calédonie	en millions de XPF					Polynésie française	en millions de XPF				
	2015	2016	2017	2018	Var 18/17		2015	2016	2017	2018	Var 18/17
Produit net bancaire	32 174	32 147	32 174	31 798	-1,2 %	Produit net bancaire	21 087	20 866	19 771	21 220	7,3 %
Résultat brut d'exploitation	16 055	15 818	15 326	14 685	-4,2 %	Résultat brut d'exploitation	6 929	6 329	4 739	6 082	28,4 %
Résultat d'exploitation	14 745	13 158	14 109	12 713	-9,9 %	Résultat d'exploitation	4 433	5 329	6 573	7 470	13,7 %
Résultat courant avant impôt	14 472	12 902	13 919	12 257	-11,9 %	Résultat courant avant impôt	4 281	5 446	6 569	7 361	12,1 %
Résultat net	8 875	7 741	8 097	7 049	-12,9 %	Résultat net	2 538	3 723	4 273	3 912	-8,5 %

La poursuite de la baisse des taux des crédits en Nouvelle-Calédonie, qui pèse sur leur rendement, n'est pas entièrement compensée par le moindre cout des dépôts sur l'année. De ce fait, la marge sur les opérations avec la clientèle (-0,6 point à 2,9 %) et la marge globale d'intermédiation (-0,1 point à 3,4 %) se replient légèrement.

Marge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle non bancaire

	2016	2017	2018
Nouvelle-Calédonie	5,1 %	3,5 %	2,9 %
Polynésie française	5,1 %	3,6 %	3,1 %
DCOM de l'Atlantique	8,7 %	4,8 %	3,3 %
Océan Indien	7,5 %	4,1 %	2,7 %
France entière	nd.	nd.	nd.

Marge d'intérêt sur l'ensemble des opérations

	2016	2017	2018
Nouvelle-Calédonie	3,8 %	2,6 %	2,2 %
Polynésie française	3,6 %	2,3 %	2,2 %
DCOM de l'Atlantique	6,0 %	3,3 %	2,3 %
Océan Indien	5,3 %	2,7 %	1,9 %
France entière	nd.	nd.	nd.

Marge bancaire globale

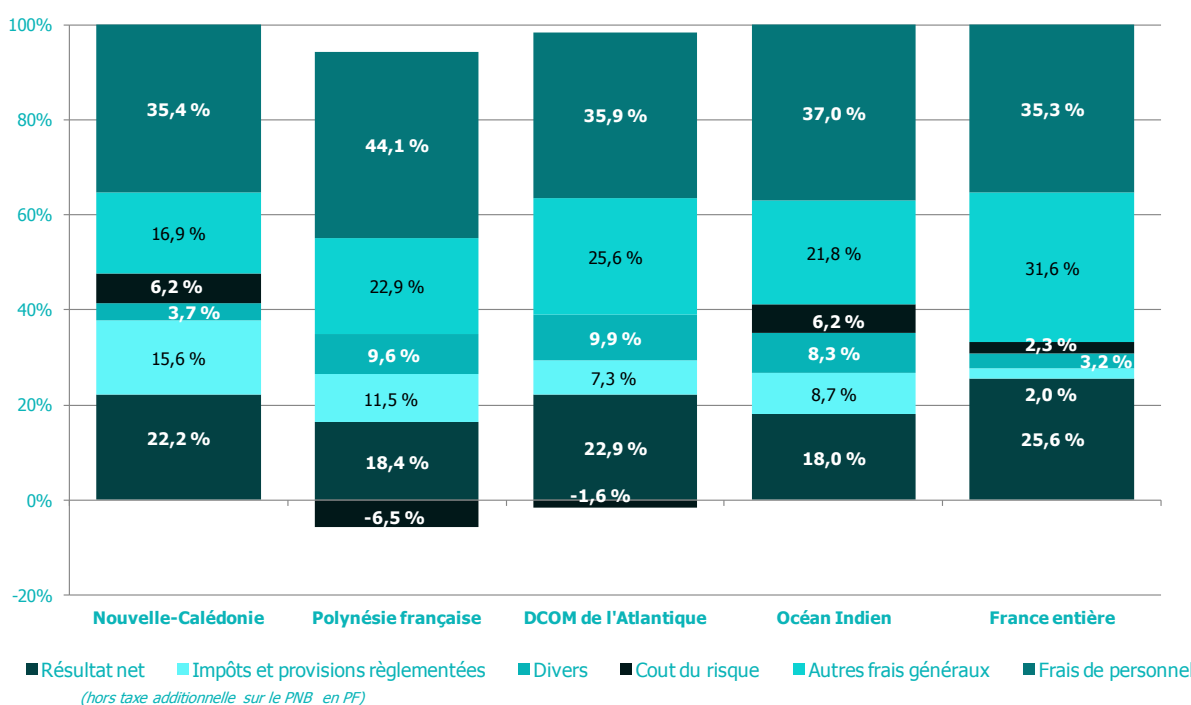
	2016	2017	2018
Nouvelle-Calédonie	3,5 %	3,5 %	3,4 %
Polynésie française	3,5 %	3,2 %	3,3 %
DCOM de l'Atlantique	4,1 %	3,8 %	3,6 %
Océan Indien	3,2 %	3,0 %	3,1 %
France entière	1,4 %	1,3 %	1,2 %

La méthodologie a été revue depuis la publication du PANORAMA 2017 afin de se rapprocher de la méthodologie ACPR

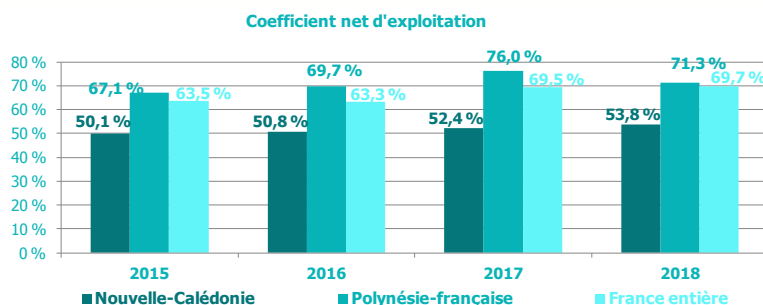
En Polynésie française, alors que le cout du crédit diminue pour tous les types de concours, à l'exception des couts moyens des découverts pour les entreprises, entraînant la dégradation du rendement des crédits, la marge sur les opérations avec la clientèle se contracte de 0,5 point, à 3,1 %. Quant à la marge globale d'intermédiation, elle perd 0,1 point pour s'établir à 3,3 % en 2018.

Des conditions d'exploitation et de productivités contrastées selon les géographies

Ventilation du PNB des banques ultramarines en 2018



Le coefficient d'exploitation se dégrade de 1,4 point en Nouvelle-Calédonie (53,8 %) pour partie en raison de la baisse des commissions reçues (-1,9 %) et du repli des intérêts nets (-1,8 %). À l'inverse il s'améliore de 4,7 points en Polynésie française (71,3 %), la croissance du produit net bancaire (+7,3 %) se conjuguant à la maîtrise des frais généraux et du coût du risque.



Les indicateurs de productivité en Nouvelle-Calédonie se dégradent très légèrement, alors que ceux qui se rapportent à l'activité sont plutôt en hausse. À l'inverse les indicateurs de productivité en Polynésie française montrent tous une amélioration significative.

Indicateurs de productivité	Nouvelle-Calédonie					Polynésie française				
	2015	2016	2017	2018	Var 18/17	2015	2016	2017	2018	Var 18/17
PNB/effectifs (en milliers XPF)	27 172	26 784	26 365	26 253	-0,4%	19 875	20 219	18 937	20 804	9,9%
Frais de personnel / effectif (en milliers XPF)	9 125	9 149	9 176	9 284	1,2%	8 306	8 938	8 836	9 172	3,8%
Concours à la clientèle bruts/effectifs (en millions XPF)	587 290	602 157	613 164	641 918	4,7%	442 364	451 724	436 608	469 855	7,6%
Dépôts de la clientèle/effectifs (en millions XPF)	524 393	527 009	528 035	530 327	0,4%	409 174	447 005	451 835	488 841	8,2%

Un coût du risque qui se détériore

En Nouvelle-Calédonie le coût du risque des banques augmente de 75 % en 2018 sous l'effet de reprises de provisions pour créances douteuses qui augmentent de 1,7 milliard de XPF. Il s'établit à 2 milliards de XPF et absorbe 13,4 % du résultat brut d'exploitation (RBE).

Sur la place polynésienne, le coût du risque contribue positivement au résultat de 1,4 milliard de XPF, les pertes enregistrées sur les créances douteuses étant inférieures aux reprises de provisions.

Coût du risque / RBE ⁽¹⁾

	2015	2016	2017	2018
Nouvelle-Calédonie	-8,2 %	-16,8 %	-7,9 %	-13,4 %
Polynésie française	-36,0 %	-15,8 %	38,7 %	22,8 %
France entière	-5,6 %	-27,2 %	-3,9 %	-7,4 %

(1) Le ratio coût du risque /RBE représente la part du RBE absorbé par les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécupérables.

Un résultat et une rentabilité en baisse

Indicateurs de rentabilité	2017					2018				
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DCOM de l'Atlantique	Océan Indien	France entière	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DCOM de l'Atlantique	Océan Indien	France entière
Résultat net / total bilan (ROA)	0,9 %	0,7 %	0,6 %	0,7 %	0,3 %	0,7 %	0,6 %	0,8 %	0,6 %	0,3 %
Résultat net /fonds propres (ROE)	9,7 %	7,1 %	8,0 %	9,2 %	4,6 %	8,1 %	6,3 %	11,9 %	7,0 %	4,1 %
Taux marge nette	25,2 %	12,0 %	14,7 %	23,4 %	25,4 %	22,2 %	18,4 %	22,9 %	18,0 %	25,6 %

En Nouvelle-Calédonie, le résultat net s'élève à 7,1 milliards de XPF, se traduisant par une détérioration des indicateurs de rentabilité des banques, après une année d'amélioration. Sa baisse de 12,9 % sur l'année résulte principalement de l'accroissement du coût du risque.

En Polynésie française le résultat net marque également un recul de 8,9 % par rapport à 2017, pour s'établir à 3,9 milliards de XPF.

GLOSSAIRE

Coefficient net d'exploitation : (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB

Cout du risque : dotations aux provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) + reprises sur provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) – pertes sur créances irrécupérables + intérêts sur créances douteuses

ECZE (établissement de crédit de la zone d'émission) : établissement bancaire disposant d'un guichet dans l'une des COM de la zone du XPF, enregistré auprès de la Banque de France.

ECHZE (établissement de crédit hors de la zone d'émission) : établissement bancaire intervenant dans l'une des COM de la zone du XPF depuis l'Hexagone sans aucune implantation locale, ou ayant une représentation locale, mais qui pour des questions d'organisation n'identifie pas chacune de leurs implantations par l'attribution d'un guichet.

Intérêts nets : intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)

Marge globale d'intermédiation : produits nets d'intermédiation / les encours intermédiés

Marge nette : résultat net / PNB

Marge sur les opérations avec la clientèle : rendement moyen des emplois clientèle - cout moyen des ressources clientèle.

Produit net bancaire (PNB) : intérêts nets + commissions nettes + divers nets

Rendement moyen : produits générés par un encours / Encours moyen

Résultat brut d'exploitation : PNB – frais généraux – dotations aux amortissements – dotations nettes aux provisions sur immobilisations

Résultat net : produits de l'exercice – charges de l'exercice

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse de l'activité bancaire, focalisée sur les banques généralistes, a été réalisée à partir des données d'échantillons de banques suivants (pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, il s'agit de l'ensemble des établissements de crédit locaux, hors ECS) :

Nouvelle-Calédonie : BCI ; BNC ; BNPP NC ; SGCB

Polynésie française : BDP ; BDT ; SOCREDO

DFA : BNPP AG ; BRED-BP ; CEPAC ; CRCAMG CRCAMMG ; FCMAG ; LCL AG ; SGBA

Océan Indien : BFCOI ; BNPP Réunion ; BRED-BP ; CEPAC ; CRCAMR